

Il est convaincu qu'un désastre humanitaire semblable à la famine de Bahr el-Ghazal fermente dans le Haut-Nil occidental (l'État d'Unity), les combats qui s'y déroulent menaçant de dégénérer et d'échapper à tout contrôle.

## 2 Esclavage ou enlèvement : y a-t-il réellement une distinction ?

Les principales allégations de pratique d'esclavage au Soudan n'ont rien à voir avec le sensationnalisme, que l'on peut toujours accuser de gonfler les chiffres ou de faire preuve d'ignorance à propos de la complexité des situations. Les preuves sont là, il s'agit d'assauts constants contre la vie et la liberté des Dinkas de Bahr el-Ghazal par des auteurs de raid d'origine arabe, les mourahilines, qui ont d'abord été armés par le gouvernement du Soudan en 1985 et qui figurent, d'une façon ou d'une autre, dans les « stratégies de guerre » de ce même gouvernement aujourd'hui.

La question centrale sur laquelle la mission d'évaluation s'est penchée était de savoir si le gouvernement du Soudan « parrainait » ces raids contre les Dinkas et d'autres ethnies en « recrutant » des hommes de la tribu de Baggara - qui sont en réalité les mourahilines tant redoutés - comme force de protection payée non pas en argent ou en nature par le gouvernement du Soudan, mais qui s'approprient à titre de butin les biens et les gens sur lesquels ils peuvent mettre la main.

Partout on abhorre l'esclavage, y compris au Soudan où on professe haut et fort, - et non pas seulement au gouvernement - que l'esclavage n'existe pas et ne pourrait pas exister. Le ministre des Affaires étrangères, M. Osman Ismail, nous a assuré qu'il interviendrait personnellement si jamais un cas d'esclavage était porté à son attention. Ghazi Sulciman, critique virulent du gouvernement et avocat ayant eu recours aux tribunaux pour libérer des femmes et des enfants victimes de rapt, a également affirmé avec insistance que l'esclavage n'existait pas au Soudan.

L'UNICEF a maintenant adopté l'usage de la Commission des droits de la personne des Nations Unies et ne parle plus d'esclavage mais d'enlèvement. Le différend terminologique ne ressortit pas qu'à la sémantique, il s'agit en réalité d'une tentative par les personnes qui rejettent le terme esclavage d'oblitérer les allégations de son existence en soulevant par ailleurs les pratiques tribales des Nuers et des Dinkas qui depuis toujours se sont adonnés réciproquement à des raids et des rapt. Faisant fi du débat sur le terme utilisé pour la décrire, la mission d'évaluation s'est plutôt penchée sur la pratique elle-même, dont il existe amplement de preuves, qu'elle est organisée et qu'elle s'accompagne de violence. Et il y a le résultat final : l'utilisation abusive d'un être humain par un autre, l'un exerçant un « droit de propriété » sur l'autre.

Les représentants de l'UNICEF nous ont parlé officiellement, et certains de ses travailleurs à pied d'oeuvre et ceux d'autres organismes des Nations Unies l'ont fait à titre informel : tous voulaient sérieusement mettre un terme à une situation abyssale qui perturbe profondément la vie d'un très grand nombre de personnes, tout particulièrement dans la région de Bahr el-Ghazal, mais pas uniquement là.